

Les élections communales et provinciales du 8 octobre 2000

par Pascal DELWIT*

Les élections communales d'octobre 2000 présentaient diverses nouveautés. En effet, pour la première fois, les ressortissants des Etats de l'Union européenne ont pu participer au scrutin, participation qui a été très faible. Par ailleurs, les Belges d'origine étrangère ont été plus nombreux que par le passé à être présents sur les listes électorales. Dans plusieurs communes, des Belges d'origine étrangère occupent des postes d'échevin. Un des principaux enseignements de ces élections concerne le vote d'extrême droite. Alors qu'à Bruxelles et en Wallonie, les partis d'extrême droite ont pratiquement disparu de l'échiquier politique, en Flandre, le Vlaams Blok continue sa progression même en dehors de ses bastions traditionnels

Tirer des enseignements d'un scrutin municipal n'est jamais chose chosée, car ce type d'élection s'inscrit nécessairement dans une double dynamique : celle qui a trait à sa dimension nationale et celle qui concerne les multiples aspects locaux.

Dans cette contribution, nous analyserons d'abord quatre dimensions transversales : la première participation des électeurs de l'Union européenne, la place des Belges d'origine étrangère dans le scrutin, l'examen spécifique de l'extrême droite dans l'élection et la situation qui a prévalu en région bruxelloise.

Dans un deuxième temps, nous commenterons les performances réalisées par les partis francophones et néerlandophones aux élections communales et provinciales.

1. Une participation européenne mitigée

Pour la première fois donc, les ressortissants de l'Union européenne qui le souhaitaient pouvaient voter. Ce droit est un acquis du traité de Maastricht qui instituait l'Union européenne. On le sait, la Belgique a longtemps retardé la transposition de cette norme communautaire dans le droit belge, qui nécessitait une révision de la Constitution.

Une part importante du personnel politique flamand a tout fait pour différer la démarche et pour en atténuer la portée. Nombre de personnalités politiques du Nord du

* Pascal Delwit, Centre d'étude de la vie politique (Cevipol), Université libre de Bruxelles – ULB

pays craignaient un vote pour les partis francophones dans la périphérie flamande de Bruxelles.

Dans les modalités d'application, la Belgique avait obtenu à Essen, en décembre 1994, un système dérogatoire prévoyant que dans une commune où les citoyens européens non nationaux représentaient plus de 20% de l'électorat, ne pourraient voter que les ressortissants de l'Union européenne qui résidaient dans la commune depuis six ans au moins.

Il a néanmoins fallu que l'Etat belge soit condamné par la Cour de justice européenne en juillet 1998 et se retrouve sous la menace d'une forte astreinte pour que les choses avancent enfin. La Constitution a été modifiée avec l'appui des trois grandes familles politiques (socialiste, sociale chrétienne et libérale) et la bienveillance d'Ecolo et d'Agalev¹.

Quel a été l'impact de cette nouveauté dans le scrutin ? Au terme d'une campagne d'information étalée sur plusieurs mois, 17% (87 858 personnes) des ressortissants de l'Union européenne résidant en Belgique (495 354 personnes) se sont inscrits sur les listes électorales de leur commune.

Les inscriptions ont été les plus importantes dans les entités qui ont fait une démarche d'information et d'incitation volontariste. Par ailleurs, elles ont surtout été nombreuses dans les communautés installées de longue date en Belgique². En revanche, le taux d'inscription s'est révélé beaucoup plus faible chez les Européens (de l'Union européenne) de Bruxelles qui sont souvent des ressortissants installés récemment et pour des raisons professionnelles liées au statut de capitale européenne de la ville.

Ce chiffre de 17% est assez décevant mais il convient en même temps de rappeler que c'était la première expérience du genre et que ces dispositions nouvelles ne prennent, généralement, leur plein effet que dans le temps.

Faute d'indications et d'enquêtes précises, il ne semble pas que les ressortissants de l'Union européenne qui se sont inscrits sur les listes et qui ont voté aient joué un rôle déterminant dans la « couleur » des conseils communaux et des majorités qui en sont issues.

Il y a cependant une exception notable : Fourons. A Fourons, plus de 80% des Hollandais domiciliés dans la commune s'étaient inscrits. Ils ont manifestement très majoritairement voté pour la liste Voerbelangen conduite par Huub Broers, ce qui a fait capoter la majorité francophone. La liste Retour à Liège est désormais minoritaire. L'événement a une portée symbolique évidente compte tenu du poids de la question fouronnaise dans l'histoire politique belge de ces trente dernières années. Notons cependant que Fourons demeure une commune à statut spécial et qu'en conséquence, la présence des francophones et des néerlandophones est assurée au collège échevinal.

Ce n'est pas le moindre des paradoxes que la participation des ressortissants de l'Union européenne au scrutin communal ait surtout profité à une liste flamande alors que tout avait été fait au Nord du pays pour affaiblir la portée du prescrit de Maastricht en la matière.

2. La place des Belges d'origine étrangère dans la campagne

Au-delà du vote des ressortissants de l'Union européenne, une autre dimension importante de la campagne était la place prise par les Belges d'origine étrangère dans la campagne communale. En 1994, déjà, un certain nombre de Belges d'origine maghrébine avaient été élus sur les listes d'Ecolo et du parti socialiste.

Aux élections régionales bruxelloises du 13 juin 1999, une dizaine d'élus étaient d'origine étrangère. Quelle leçon pouvons-nous tirer à l'issue de ce scrutin ?

Tabelau 1. Nombre d'élus d'origine étrangère selon les communes et pourcentage de ces élus parmi le total des élus

	Nombre total de sièges	Nombre total de sièges occupés par des Belges d'origine étrangère	Pourcentage de sièges occupés par des Belges d'origine étrangère
Anderlecht	43	7	16,3
Auderghem	29	0	0,0
Berchem	24	0	0,0
Bruxelles	47	13	27,7
Etterbeek	33	6	18,2
Evere	31	2	6,5
Forest	35	4	11,4
Ganshoren	25	1	4,0
Ixelles	41	6	16,6
Jette	33	2	6,1
Koekelberg	25	3	12,0
Molenbeek	41	12	29,3
Saint-Gilles	35	8	22,9
Saint-Josse	27	13	48,2
Schaerbeek	47	10	21,3
Uccle	41	2	4,9
Watermael	27	0	0,0
Woluwé Saint-Lambert	35	1	2,9
Woluwé Saint-Pierre	33	0	0,0
Total	652	90	13,8

En la matière, l'accélération est importante. Quasiment tous les partis ont intégré sur les listes des Belges d'origine étrangère et ceux-ci ont bénéficié d'un vote préférentiel important ; en particulier sur les listes du parti socialiste et d'Ecolo. Le fait est particulièrement impressionnant dans certaines communes (Anderlecht, Bruxelles, Molenbeek, Schaerbeek, Saint-Josse,...). Ces candidats jouissent d'un très grand nombre de voix de préférence, à telle enseigne que l'idée d'un vote ethnique sous la forme d'un *stem blok* ou vote groupé est avancée par beaucoup. En réalité, il est difficile de pouvoir étayer scientifiquement cette assertion mais elle est très vraisemblable dans un certain nombre de cas. Au total, ce ne sont pas moins de nonante candidats belges d'origine étrangère qui ont été élus dans la région bruxelloise, soit 13,8% des élus communaux de la région bruxelloise mais avec des situations marquantes nous l'avons dit : Saint-Josse (48,2%), Molenbeek (29,3%), Bruxelles, (27,7%) ou Saint-Gilles (22,2%)

Compte tenu de l'accès facilité à la nationalité belge et de l'avancée dans le temps, cette problématique prendra nécessairement de l'importance dans les années qui viennent – quel que soit le niveau de l'élection.

Le nombre de voix de préférence récoltés par ces Belges d'origine étrangère a introduit des forces centrifuges dans certains partis quant à la place qui devait leur être faite au lendemain du scrutin ; en particulier dans les collèges échevinaux. Dans le parti socialiste, en particulier, une tension est née dans certaines sections locales à ce sujet. L'exemple le plus emblématique est la commune de Forest où deux Belges d'origine étrangère Hassane Mokhtari (406 voix de préférence) et Mostafa Bentaha (302 voix de préférence) ont finalement décidé d'abandonner le PS et ont soutenu la candidate bourgmestre concurrente, la libérale Corinne De Permentier, sans pour autant décrocher de mandat scabinal. La gestion interne dans les fédérations bruxelloises des partis de cette problématique est clairement à l'ordre du jour à l'issue de ce scrutin.

Constatons néanmoins que quelques Belges d'origine étrangère ont fait leur entrée dans les collèges : Faouzia Hariche (PS) à Bruxelles, Mohamed Lahali (PS) Tamimount Essaidi (Ecolo) et Köse Sait (FDF) à Schaerbeek, Emir Kir (PS), Nezahat Namli (PRL) et Mohammed Jabour (PS) à Saint-Josse... Nul doute que dans six ans, le mouvement se généralisera.

3. Un paysage contrasté pour l'extrême droite

En 1994, la percée de l'extrême droite francophone et l'avancée du Vlaams Blok avaient marqué l'élection communale. D'aucuns espéraient ou prévoyaient un tassement au Nord et au sud du pays. En la matière, les choses sont radicalement différentes dans les paysages politiques flamand et francophone.

En 1994, les scores de l'extrême droite avaient frappé les imaginations. Pour rappel, le Front national était présent dans cinquante-trois communes et y avait recueilli 80 393 suffrages et septante-deux conseillers communaux. Pour sa part, l'autre formation d'extrême droite francophone, Agir, avait déposé des listes dans douze communes et avait décroché huit élus³. En 2000, la situation a drastiquement changé. L'extrême droite francophone est allée devant l'électeur divisée à travers trois formations : le Front national (FN), le Front nouveau de Belgique (FNB) et le Bloc wallon (Bloc-W). Le Front national a pu présenter une liste dans quinze communes de l'espace politique francophone. Le score moyen qu'il y capte est de 3,72%. Son nombre d'élus est ramené à sa plus simple expression dans la mesure où il n'a pu garder des conseillers communaux que dans deux communes : Molenbeek (2) et Charleroi (3). Pour sa part, le Front nouveau de Belgique de Marguerite Bastien avait déposé des listes dans douze communes (pour l'essentiel dans la région bruxelloise). Il y recueille 7 627 suffrages soit, dans cet espace, 2,37%. Le FNB a réussi à emporter un siège à Mouscron et un à Verviers. Enfin, le Bloc wallon était présent dans sept communes et a rassemblé 3 547 suffrages mais aucun siège.

Si l'extrême droite s'est effondrée en Communauté en Communauté française alors que sa progression avait fait l'événement en 1994, les choses sont entièrement différentes en Communauté flamande. Alors que d'aucuns envisageaient ou espéraient un tassement du Vlaams Blok lors des élections communales, il n'en a rien été. Et il a fallu beaucoup d'imagination au Premier ministre Guy Verhofstadt pour parler de non-succès du Vlaams Blok à l'occasion de ce scrutin.

Pour l'appréhender, nous avons retenu trois indicateurs particuliers. Dans un premier temps nous avons comparé les scores enregistrés par la formation d'extrême droite flamande lors des élections communales de 1994 et de 2000 dans les quatorze villes flamandes de plus de 30 000 électeurs. Dans un deuxième temps, nous opérons aussi une comparaison des scores du Vlaams Blok entre les deux scrutins communaux mais cette fois dans sa zone de force historique : la province d'Anvers. En d'autres termes, dans un espace où, en principe, toute progression est difficile puisque la référence de la comparaison se situa à un niveau élevé. Enfin, nous mettons en perspective les performances réalisées aux élections provinciales de 1994 et de 2000 et les scrutins nationaux de 1995 et de 1999.

Tableau 2 : Evolution comparée des scores du Vlaams Blok aux élections communales de 1994 et 2000

VL.BLOK	1994	2000		1994	2000
Anvers	28,03	32,95	Dendermonde	5,62	11,99
Malines	19,72	25,58	Alost	8,30	13,87
Hasselt	5,34	7,81	Bruges	7,86	10,43
Genk	9,09	10,06	Courtrai	6,30	9,59
Gand	12,66	19,54	Roulers	5,66	9,60
Saint-Nicolas	12,46	19,45	Ostende	8,36	9,67
Beveren	10,07	19,96	Louvain	5,08	7,53

La comparaison des scores engrangés aux scrutins communaux de 1994 et de 2000 dans les quatorze communes test ne laisse planer aucun doute : l'avancée du Vlaams Blok est généralisée. Que ce soit dans ses zones de faiblesse ou dans ses zones de forces, l'extrême droite flamande améliore ses performances. L'augmentation est la plus significative dans les villes intermédiaires ou dominantes de Flandre orientale ou d'Anvers (voir *infra*) : Malines et Alost (plus six points), Gand et Saint-Nicolas (plus sept points) et Beveren (plus dix points !). Enfin à Anvers même, le Vlaams Blok prend près de cinq points en dépit du fait qu'il avait déjà glané 28,03% en 1994. Filip Dewinter y décroche 49 975 voix de préférence ; deux fois plus que la bourgmestre socialiste Leona Detiège !

Quels enseignements peut-on tirer d'une mise en perspective des résultats du Vlaams Blok dans la province d'Anvers entre 1994 et 2000 ?

1. La couverture du territoire par le Vlaams Blok a encore augmenté. En 1994, l'extrême droite flamande était présente dans quarante-sept des septante et une communes de la province (66,20%). Six ans plus tard, elle a réussi à déposer des listes dans cinquante-huit communes anversoises soit 81,69%.
2. Dans les cinquante-huit communes où il allait au combat électoral, il n'y a qu'une situation où le Vlaams Blok a régressé par rapport à 1994 : à Bonheiden où il est passé de 16,46% à 10,44%. Dans les cinquante-sept autres cas, le Vlaams Blok a amélioré ses performances ; le plus souvent de manière assez nette.
3. Si l'on examine la situation d'un point de vue global, on constate que

Tableau 3 : Résultats du Vlaams Blok dans la province d'Anvers aux élections communales de 1994 et de 2000

	1994			2000		
	Voix	Pourcentage en voix	Sièges	Voix	Pourcentage en voix	Sièges
Aartselaar	821	8,18	1	1085	10,66	2
Anvers	76877	28,03	18	89213	32,95	20
Baarle-Hertog						
Boechout	703	9,26	1	1137	14,10	3
Boom	1430	14,86	3	2131	20,85	5
Borsbeek	1134	16,46	4	1680	23,82	6
Brasschaat	3501	15,55	6	4870	20,15	7
Brecht	1422	10,04	3	3018	18,34	5
Edegem	2016	12,98	3	2766	17,92	5
Essen				910	9,23	2
Hemiksem	888	13,81	3	1184	18,35	4
Hove	518	9,93	1	725	12,85	2
Kalmthout	814	7,98	1	1581	14,55	3
Kapellen	1771	11,15	3	2819	17,24	5
Kontich	1400	11,08	2	2204	16,49	4
Lint	386	8,17	1	623	11,88	2
Mortsel	2695	15,74	5	3081	18,31	6
Niel	963	17,75	3	1281	22,14	4
Ranst				1801	15,17	3
Rumst	1125	11,40	2	1675	16,43	4
Schelle	711	14,26	3	970	18,59	3
Schoten	3771	18,14	6	5329	24,47	9
Stabroek	1625	15,15	4	2757	23,19	7
Wijnegem	619	10,97	2	1119	19,34	4
Wommelgem	1117	14,70	4	1624	20,32	5
Wuustwezel	1008	9,85	2	1246	10,93	2
Zandhoven	518	6,81	0	923	11,02	2
Zoerzel	1168	9,64	2	2524	19,03	6
Zwijndrecht	1398	11,59	3	2081	17,00	5
Berlaar	380	5,39	0	704	9,53	1
Bonheiden	1134	16,46	4	1028	10,44	2
Bornem	973	7,14	1	1614	11,39	2
Duffel	997	9,40	2	1498	13,68	3
Heist op den Berg	1455	5,50	1	2554	9,47	3
Lierre	2764	12,55	4	4366	19,61	6
Malle	587	6,98	1	885	9,55	2
Malines	9678	19,72	9	12543	25,56	11
Nijlen	1244	8,90	1	1637	11,03	3
Putte						
Puurs				1142	9,95	2

Suite

	1994			2000		
	Voix	Pourcentage en voix	Sièges	Voix	Pourcentage en voix	Sièges
Sint-Amands						
Sint-Katelijne-Waver				1742	13,37	3
Willebroek	2088	13,44	3	3384	21,59	6
Arendonk	511	6,77	0	667	8,57	1
Baerle-Duc (Baarle- Hertog)						
Balen				1807	13,55	3
Beerse	620	6,31	1	1104	10,60	2
Dessel	235	4,04	0			
Geel	1459	6,49	1	2298	9,86	2
Grobbendonk	472	6,59	0	785	10,79	2
Herentals	1395	8,10	1	1925	10,51	3
Herenthout						
Herselt						
Hoogstraten				775	7,31	1
Hulshout						
Kasterlee				1118	9,29	2
Laakdal				1086	10,17	2
Lille				880	8,38	1
Meerhout				789	12,10	2
Merksplas						
Mol	1175	5,56	1	2282	10,39	3
Olen				714	9,12	1
Oud-Turnhout				821	10,07	2
Ravels	365	5,26	0	560	7,41	1
Retie						
Rijkevorsel						
Schilde	1496	12,30	3	1939	15,24	4
Turnhout	3340	12,86	4	3626	13,86	4
Vorselaar						
Vosselaar						
Westerloo	566	3,75	0	1191	7,47	1
Province d'Anvers	143333	16,57	123	199821	19,81	216

le Vlaams Blok avait récolté en moyenne 16,57% des voix dans les quarante-sept communes où il était présent en 1994. En 2000, son score moyen a augmenté puisqu'il s'élève à 19,81%. En dépit du fait, qu'il se présentait dans onze communes d'où il était absent six ans auparavant et que la province d'Anvers est son point d'ancrage historique, la progression est non seulement au rendez-vous mais notable.

4. Cette observation est corroborée à l'examen de la situation des mandats communaux. Le Vlaams Blok n'est pas loin de doubler le nombre de conseillers communaux qu'il décroche dans la province d'Anvers. Il en avait glané 123 en 1994, il en recueille 216 en octobre 2000.

Ces quelques données confirment donc la très bonne prestation de l'extrême droite flamande aux élections communales. Bien sûr, le Vlaams Blok n'est parvenu ni à entrer dans un exécutif communal, ni à pouvoir bloquer la confection de majorités. Mais il est clair que l'étai se resserre. L'attention a été polarisée sur la ville d'Anvers. C'est évidemment la situation la plus emblématique mais elle ne doit pas masquer d'autres configurations du même type dans des communes de moindre envergure. Par ailleurs, le poids du Vlaams Blok sur l'agenda politique et médiatique est sorti renforcé du scrutin. Les partis flamands sont plus tétanisés que jamais face au Vlaams Blok. Les forces centrifuges qu'il introduit entre partenaires démocratiques sont multiples et dangereuses. La très difficile et très laborieuse constitution de la majorité communale à Anvers l'atteste pleinement. De même, l'attitude du Premier ministre et de la composante néerlandophone du gouvernement fédéral en matière de politique d'asile depuis le scrutin communal ne trompe pas grand monde sur la crainte qu'inspirent les résultats de l'extrême droite flamande.

Sans surprise, l'examen comparé des résultats aux élections provinciales révèle les mêmes tendances : dans les cinq provinces flamandes, le Vlaams Blok fait un bond en avant notable et dépasse désormais 10% dans toutes les provinces. Si nous prenons comme point de repère le scrutin national de 1999, il faut noter que l'extrême droite flamande progresse encore dans la province d'Anvers. Dans les quatre autres situations, il est en léger tassement alors que son résultat de 1999 était le meilleur depuis sa naissance.

Tableau 4 : Evolution comparée des scores du Vlaams Blok aux élections provinciales de 1994 et 2000 et aux élections législatives de 1995 et de 1999

VL.BLOK	1994	1995	1999	2000
Anvers	17,2	18,3	20,9	22,1
Limbourg	7,7	9,7	12,7	11,2
Flandre orientale	9,8	11,3	15,4	14,7
Flandre occidentale	7,0	8,1	11,1	10,7
Brabant flamand	9,0	10,1	13,2	12,0

4. Bouleversements en région bruxelloise

La région bruxelloise est sans doute l'aire géo-politique où les élections communales ont produit le plus de changements. Dès avant le scrutin, un certain nombre de situations paraissaient ouvertes. Certains bourgmestres ne se représentaient pas – Christian D'Hooghe à Anderlecht, Jacques Pivin de fait à Koekelberg –, d'autres étaient décédés en cours de législature –

Guy Cudell à Saint-Josse, Richard Beauthier à Ganshoren, Jean-Louis Thijs à Jette – et quelques-uns se présentaient dans un rapport de forces difficile – Francis Duriau à Scharbeek, Magda De Galan à Forest.

En réalité, les bouleversements issus du scrutin ont dépassé ces situations. Pour deux raisons principales : d'une part, les résultats ont surpris les acteurs et les observateurs. D'autre part, l'axe PRL-FDF / PS n'a pas résisté à une crispation forte depuis un an dans la région.

Que peut-on relever en termes de scores ? D'une manière générale, la fédération PRL-FDF n'a pas connu la percée qu'elle escomptait, même si certaines situations nuancent ou démentent le mouvement global – Anderlecht, Schaerbeek, Uccle ou Molenbeek.

Alors qu'à l'échelle régionale, PRL et FDF avaient recueilli 37,81% et 280 conseillers communaux sur 651 en 1994, ils captent 36,94% des suffrages et 269 sièges en 2000. Ce score est dû en partie à des échecs spécifiques – par exemple la liste du bourgmestre à Ixelles ou la liste PRL-FDF à Forest – et à un mauvais résultat d'ensemble du FDF. Partout où le parti régionaliste bruxellois s'est présenté seul, il a reculé – Auderghem où la liste était tirée par Didier Gosuin étant la seule exception. Du côté socialiste, les élections communales étaient redoutées. Le PS craignait un recul à l'image de ce qui s'était produit aux élections régionales bruxelloises de juin 1999 et la perte de mairies importantes : Forest et Anderlecht. Ses résultats électoraux ont surpris. Dans l'ensemble, les socialistes ont progressé ; en particulier à Anderlecht, Koekelberg, Bruxelles ou Molenbeek. Leur présence reste minime dans les communes du sud-est – Watermael Boitsfort, Auderghem, Woluwé Saint-Pierre et Woluwé Saint-Lambert – mais ils n'y ont pas connu la bérézina. En 2000, les socialistes ont capté 17,95% des suffrages et 131 conseillers communaux alors qu'au scrutin communal de 1994, le parti socialiste avait décroché 16,10% et 124 conseillers communaux à l'échelle de la région.

Pour sa part, Ecolo a très nettement progressé par au scrutin communal de 1994, confirmant son bon résultat des élections nationales de 1999 – beaucoup plus qu'en Wallonie. Ecolo monte partout et obtient des scores impressionnants dans quelques communes : 29% à Ixelles, 26% à Watermael-Boitsfort ou 22% à Etterbeek. Alors que les verts francophones avaient recueilli 11,10% et 34 conseillers communaux en 1994, ils ont cette fois décroché dans l'aire bruxelloise près de 18% des voix et 119 conseillers communaux.

A Bruxelles, le PSC partait dans une situation délicate. Il savait sa participation dans certains exécutifs menacée, les intentions de vote n'étaient pas bonnes, sa présence politique dans la région avait encore été écornée aux élections de 1999 et il subissait le départ de certains de ses édiles communaux vers la fédération PRL-FDF – notamment Dominique Harmel à Woluwe Saint-Pierre et Etienne Noël à Schaerbeek. En 1994, le parti social chrétien avait obtenu 12,68% des suffrages et 91 sièges de conseillers communaux. Au scrutin d'octobre, il n'a plus recueilli que 9,74% et 71 sièges. Les craintes ont donc été confirmées. Les reculs sont majeurs dans plusieurs communes : à Bruxelles où le PSC paye chèrement l'absence de Michel Demaret sur ses listes, à Anderlecht, Auderghem et à Forest où il frôle la marginalité, et à Ganshoren, où la liste conduite par Michel Barbay n'a pu faire oublier Richard Beauthier. En revanche dans les communes du sud-est dans lesquelles il est traditionnellement bien implanté – notamment dans les deux communes de Woluwé –, il a bien résisté.

Tableau 5 :: Résultats comparés de la fédération PRL-FDF, du PS, d'Ecolo et du PSC aux élections communales de 1994 et de 2000

	PRL-FDF / 1994	PRL-FDF / / 2000	PS / 1994	PS / 2000	Ecolo / / 1994	Ecolo / / 2000	PSC / 1994	PSC / 2000
Anderlecht	25,80	30,02	18,65	22,14	8,39	16,16	7,91	4,29
Auderghem	58,77	62,54	12,02	7,94	4,66	14,79	8,85	5,49
Berchem Saint-Agathe	29,06	33,36	14,04	11,19	7,00	12,58	16,40	11,14
Bruxelles	28,36	27,67	16,14	23,39	7,55	17,12	16,37	7,33
Etterbeek	50,30	44,71	9,32	12,55	9,04	21,99	14,81	14,50
Evere	25,81	28,18	35,30	31,80	6,06	13,39	7,10	7,78
Forest	42,90	36,08	23,71	23,92	8,43	19,12	12,63	4,98
Ganshoren	26,20	33,23	10,58	9,38	7,38	15,11	29,07	17,60
Ixelles	49,10	40,24	15,18	15,67	12,93	29,19	7,61	6,91
Jette	24,42	22,51	12,29	6,10	6,97	12,13	28,31	27,35
Koekelberg	58,70	47,08	9,50	16,19	8,34	14,03	4,83	8,91
Molenbeek	26,89	29,08	29,41	34,40	7,96	13,25	5,19	3,82
Saint-Gilles	21,39	17,36	47,52	46,63	11,03	22,82	6,72	6,84
Saint-Josse	22,40	19,06	39,09	39,54	8,36	16,10	9,77	15,17
Schaerbeek	26,63	30,35	8,24	11,75	9,89	20,68	7,91	7,46
Uccle	57,51	61,14	10,70	10,25	9,23	17,80	12,34	6,67
Watermael Boitsfort	38,77	36,27	9,76	10,64	11,34	25,66	9,18	11,86
Woluwé Saint-Lambert	55,11	49,03	7,65	8,58	7,88	18,76	20,47	20,85
Woluwé Saint-Pierre	61,87	59,71	3,18	6,24	6,64	14,50	18,44	17,45
Région bruxelloise	37,88	36,94	16,10	17,95	8,52	18,03	12,68	9,74

Ses résultats sont calculés sur la base des résultats du Ministère de l'Intérieur et en essayant d'isoler sur les listes de cartel (par exemple en termes de famille politique) le résultat propre à chaque parti. Il y a donc une certaine marge d'erreur. Quand le PRL et le FDF se présentent séparément, leurs résultats sont agrégés.

Compte tenu de ces résultats, pour une part, inattendus, et d'une tension qui n'a cessé de grandir entre socialistes et libéraux bruxellois, l'établissement des majorités communales a donné lieu à une joute forte entre la fédération PRL-FDF et le parti socialiste. Dans ce cadre, Ecolo et, dans une moindre mesure, le parti social chrétien, ont pu nouer des alliances à gauche ou à droite qui écartait un des deux partis cités. Au total, il y a une grande redistribution.

1. La fédération PRL-FDF gagne deux mayorats importants : Anderlecht (Simonet, PRL), commune symbole pour le parti socialiste et, *in extremis*, Forest (De Permentier, PRL) en raison de la défection de deux conseillers communaux socialistes. Elle « conserve » Schaerbeek dans des conditions beaucoup plus visibles pour elle et sans équivoque, Auderghem, Etterbeek, Koekelberg, Watermael-Boitsfort, Woluwé Saint-Pierre, Woluwé Saint-Lambert et, vraisemblablement, Uccle. Elle entre dans la majorité à Ganshoren. En revanche, elle perd deux mayorats symboles pour elle : Bruxelles et Ixelles. De même, elle a été écartée de la majorité à Molenbeek, pour autant que le scrutin communal y soit confirmé.

2. Le parti socialiste perd deux mayorats importants : Forest et Anderlecht et conserve le poste à Saint-Gilles, Saint-Josse, Evere et Molenbeek. Il conquiert trois postes et non des moindres : Bruxelles (Thielemans), Ixelles (Decourty) et Ganshoren (Carthé). Le PS est écarté de la majorité à Auderghem mais il refait (normalement) son entrée à Uccle.
3. Le parti social chrétien conserve le mayorat de la commune de Jette, mais perd celui de Ganshoren. Par ailleurs, il est écarté de plusieurs majorités : Etterbeek, Saint-Josse, Schaerbeek, Watermael-Boitsfort et Woluwé Saint-Pierre. En revanche, il entre dans de nouvelles majorités à la faveur de la querelle libérale-socialiste : à Bruxelles, à Forest, à Ixelles et à Molenbeek.
4. Enfin Ecolo fait une entrée massive dans les collèges échevinaux. Il était présent à Bruxelles et à Schaerbeek. Il entre dans les majorités d'Anderlecht, de Berchem-Saint-Agathe, d'Evere, de Ganshoren, d'Ixelles, de Jette, de Molenbeek, d'Uccle (normalement) et de Watermael-Boitsfort. Il ne décroche toutefois aucun poste de bourgmestre en dépit de certaines offres qui lui ont été faites ; notamment à Watermael-Boitsfort.

Au total, c'est donc à une sérieuse recomposition du paysage politique communal bruxellois que l'on a assisté et à des effets sur le gouvernement régional bruxellois. En effet, François-Xavier de Donnée a succédé à Jacques Simonet au poste de Ministre-président et Willem Draps a remplacé Eric André comme secrétaire d'Etat chargé de l'Aménagement du territoire, des Monuments et Sites et du Transport rémunéré des personnes.

Tableau 6 : Participations aux majorités communales en région bruxelloise

	PRL-FDF	PS	PSC	ECOLO
Anderlecht	X			X
Auderghem	X			
Berchem Saint-Agathe	X (FDF)		X	X
Bruxelles		X	X	X
Etterbeek	X	X		
Evere		X		X
Forest	X		X	
Ganshoren	X	X		X
Ixelles		X	X	X
Jette		X	X	X
Koekelberg	X		X	
Molenbeek		X	X	X
Saint-Gilles	X (PRL)	X		
Saint-Josse	X (PRL)	X		
Schaerbeek	X	X		X
Uccle	X	X		X
Watermael Boitsfort	X			X
Woluwé Saint-Lambert	X			
Woluwé Saint-Pierre	X			

Plus fondamentalement, les relations entre les deux principaux partis de la région, le PS et le PRL-FDF, se sont très sérieusement détériorées à la suite du scrutin. Quelques extraits d'interviews suffisent à en témoigner :

- « Des gens ont passé des engagements écrits et ils y renoncent en pleine allégresse. C'est écœurant. Si c'était pour en arriver là, il ne fallait pas se parler avant le 8 octobre. On ne donne pas la main à quelqu'un pour ensuite lui cracher à la figure. Et Philippe Moureaux, c'est l'incarnation du crachat à la figure » (Ducarme, *Le Matin*, 11 octobre 2000) ;
- « Je ne serai pas celui qui tire le premier. Les libéraux ont voulu reporter le problème à la région ; pas le PS. S'ils font une faute, ça nous libérera. Il n'y a eu que des rodomontades. Mais l'atmosphère n'est pas bonne à la région : la majorité est difficile, le gouvernement est difficile. Il y a des accrocs ; je ne veux pas insister, mais il ne faut pas croire que je n'y suis pas attentif » (Moureaux, *La Libre Belgique*, 16 novembre 2000) ;
- « Cet épisode (le changement d'alliance à Bruxelles, PD) m'est passé au-dessus de la tête. Cela dit, je n'ai aucun problème par rapport à cela car nous savons de façon très claire que M. Simonet avait un accord avec Ecolo avant les élections à Anderlecht. La seule chose que le PRL peut regretter, c'est que les électeurs aient mal voté et que je n'ai pas une vocation de cocu ! » (Moureaux, *Le Soir*, 8 décembre 2000).

Dans ces conditions, il est clair que la suite de la législature bruxelloise risque d'être marquée par cette configuration et que les jeux pour le prochain gouvernement régional bruxellois se sont ouverts.

5. Les partis politiques francophones et les élections communales et provinciales

Au-delà des quelques éléments transversaux que nous avons examinés, quelles conclusions peut-on tirer du scrutin communal et provincial pour les principaux partis du système politique ? Comme nous le précisons d'entrée de jeu, l'exercice n'est guère aisé dans la mesure où l'on a affaire parallèlement à un scrutin et à une somme d'élections avec des enjeux globaux et une multitude d'enjeux particuliers. Au surplus, la législature communale et provinciale est de six ans ; soit à l'échelle de la vie politique, un laps de temps très long⁴. Pour tenter de comparer les performances dans le temps, nous présenterons pour les quatre principaux partis deux tableaux comparatifs.

Le premier reprend les résultats des élections communales en 1994 et 2000 et des élections législatives de 1995 et de 1999 dans les neuf communes où la comparaison est possible ; c'est-à-dire où les limites géographiques des cantons équivalent à celles des communes concernées : il s'agit de Bruxelles, Saint-Gilles, Mons, La Louvière, Tournai, Ath, Mouscron, Charleroi et Liège. En d'autres termes, les principales villes de Wallonie et deux communes bruxelloises. Une comparaison de scrutin à scrutin – la plus pertinente d'un point de vue politologique – est donc possible mais on peut aussi appréhender les choses d'un point de vue longitudinal, ce qui a également de l'intérêt.

Le deuxième tableau reprend les performances de chaque formation politique à l'échelle wallonne en prenant comme entité de comparaison les

provinces et comme échéances les élections provinciales de 1994 et 2000 et les législatives de 1995 et de 1999.

5.1. Le parti socialiste

Le parti socialiste et son président Elio Di Rupo jouaient gros à cette élection. Lors du scrutin du 13 juin 1999, le PS avait réalisé son plus mauvais résultat depuis la libération avec notamment un score inférieur à 30% en région wallonne. Une performance à l'identique aux niveaux communal et provincial aurait sérieusement écorné son implantation traditionnellement forte dans les communes et mis plus encore en péril ses positions politiques. Par ailleurs, il aurait pu introduire des forces centrifuges dans le parti et affaiblir la présidence d'Elio Di Rupo, qui s'était fort investi dans le rajeunissement et la féminisation des listes socialistes aux élections communales.

L'examen des résultats dans les neuf communes test montre indubitablement que ce scénario ne s'est pas produit. En mettant en relation, les scores de 1994 et de 2000, on observe que dans la pire des circonstances ⁵, il y a un léger tassement mais que dans cinq cas sur neuf, le PS est en progression par rapport à son score de 1994. Autant dire, que si on met en perspective les quatre performances électorales, le parti socialiste sort incontestablement grandi de ces élections communales. Il est, en particulier, en très forte progression dans toutes les circonstances par rapport aux élections nationales de 1999, même quand la liste était conduite à la Chambre par la même personne (Saint-Gilles, Mons et Ath). Bien évidemment, le poids des personnalités joue un rôle. Dans les neuf communes évoquées, il y a matière avec Charles Picqué à Saint-Gilles, Elio Di Rupo et son score « impérial » à Mons, Willy Taminiaux à La Louvière, Bruno Van Grootenbrulle à Ath, où le duo Anselme-Close à Namur. Plus largement néanmoins, à Bruxelles – nous l'avons vu – et en Wallonie, le PS a réalisé une bonne performance améliorant souvent ses résultats de 1994. Cela est surtout vrai dans ses bastions : en Hainaut et en province de Liège même si quelques résultats peuvent démentir cette tendance générale – Lessines, Berloz, Braives, Ecaussines, ..., plus globalement, dans le Brabant wallon et Binche, où le parachutage de la ministre wallonne Marie Arena est un échec en dépit d'un grand nombre de voix de préférence.

Aussi, sur le plan des exécutifs communaux, le PS conforte ses positions. En termes de mayorats, ses pertes sont très limitées dans les principales villes wallonnes : Gembloux et Binche (il est écarté de la majorité à Dinant). En revanche, il accède aux commandes de Thuin, de Braine-le-Comte et de Verviers tout en conservant son impressionnante présence dans les collèges échevinaux wallons.

Si on examine les résultats sur la base des élections provinciales et nationales, les mêmes observations prévalent. Dans les cinq provinces wallonnes, le score de 2000 est à peu de choses près celui de 1994 ; soit légèrement au-dessous, soit légèrement au-dessus. Comme aux élections communales, les performances dans le Brabant wallon sont les moins bonnes. Dans cette province, le PS a fort à faire avec le poids de la fédération PRL-FDF-MCC et d'Ecolo. En mettant, les résultats en perspective, le progrès vis-à-vis du scrutin national de 1999 est corroboré mais pas par rapport à 1995 – sauf pour le Hainaut.

Tableau 7 : Evolution comparée des scores du PS
aux élections communales de 1994 et 2000 et aux élections législatives de 1995 et de 1999

PS	1994	1995	1999	2000
Bruxelles	16,1	16,6	16,0	23,4
Saint-Gilles	54,3	32,0	32,2	46,6
Mons	37,4	40,1	45,2	61,4
La Louvière	44,1	47,7	48,8	56,0
Tournai	45,6	36,1	26,7	43,9
Ath	61,1	48,9	51,5	67,8
Mouscron	26,6	25,1	16,4	26,5
Charleroi	54,0	37,0	33,0	51,4
Liège	32,6	33,2	24,9	34,8

Le parti socialiste est donc indéniablement un des vainqueurs des élections communales de 2000. Son score a même provoqué une certaine surprise et euphorie à l'interne. C'est manifestement une formation politique rassérénée et un président à l'autorité renforcée qui sort du scrutin. Le congrès de décembre 2000 en a témoigné. Cela dit, cette douce euphorie qui a envahi un temps le parti socialiste doit être relativisée. Le score est bon par rapport à 1994, excellent par rapport à 1999 et à ce qui était « prévu ». Il convient toutefois de rappeler que la performance aux élections communales de 1994 était moyenne dans le cadre d'un parti en proie au doute suite à la démission en janvier de cette année de Guy Coëme, de Guy Mathot et de Guy Spitaels. De même, le résultat de 1999 était lui franchement médiocre – le plus mauvais de puis 1945. En d'autres termes, le PS a arrêté l'hémorragie et a même reconquis des positions mais il est encore très loin des scores – exceptionnels il est vrai – des élections nationales de 1987 et communales de 1988 ou des scrutins communal et législatif de 1982 et 1985.

Tableau 8 : Evolution comparée des scores du PS
aux élections provinciales de 1994 et 2000 et aux élections législatives de 1995 et de 1999

PS	1994	1995	1999	2000
Brabant wallon	23,8	23,2	19,2	22,1
Hainaut	39,7	37,8	34,8	40,6
Liège	34,9	35,7	29,1	34,3
Luxembourg	24,1	24,1	20,1	24,1
Namur	32,9	31,4	27,6	31,4

5.2. Le PRL-FDF-MCC

Pour les libéraux, l'enjeu était de confirmer à l'échelle des communes les performances électorales des élections législatives de 1995 et de 1999, et de pénétrer des majorités communales jusqu'alors assez fermées pour eux.

Si l'on examine les résultats dans les neuf communes test, le bilan, en termes électoraux, est bigarré pour les libéraux. Par rapport à 1994, ils sont en très léger tassement dans les deux communes bruxelloises, en recul significatif dans trois communes wallonnes sur sept et en progrès notable dans quatre d'entre elles. Il n'y a donc pas de mouvement d'ensemble. La même constatation s'impose en mettant les résultats en perspective et notamment en les comparant au scrutin national de 1999. Dans quatre cas sur neuf, la fédération est en très léger progrès. Dans les cinq autres communes, elle recule plus clairement. Cette situation semble refléter la situation à l'échelle wallonne et bruxelloise. D'une manière générale, la fédération PRL-FDF-MCC est en léger progrès dans les communes wallonnes. Mais on y décèle une série d'avancées plus manifestes – Waremme, Hannut, Verviers, Visé, Chaudfontaine, Jodoigne, Waterloo par exemple – et de reculs remarquables – Eupen, Pont-à-Celles, Montigny-le-Tilleul, par exemple.

En termes de mayorats et de participations aux exécutifs communaux, le même bilan prévaut. La fédération PRL-FDF-MCC est parvenue à entrer dans les collèges de deux villes wallonnes importantes – Namur et Mons – où elle a chaque fois remplacé le PSC comme partenaire du parti socialiste. En revanche, dans la province liégeoise, elle reste dans l'opposition à Liège et à Verviers. A Dinant, elle remplace cette fois le PS comme appoint du parti social chrétien. Enfin, à Bastogne, en cartel avec le parti socialiste, elle conquiert le mayorat à Guy Lutgen. Il y a aussi quelques revers : à Ottignies, Jacques Otlet n'a pu mettre en échec l'accord PS-PSC-Ecolo et les libéraux sont renvoyés dans l'opposition. De même, à Arlon, le PS a mis fin à un très long partenariat avec les libéraux au profit du PSC. Enfin à Braine-Le-Comte, la liste conduite par le bourgmestre Jean-Jacques Flahaux (MCC) n'a pu conquérir la majorité absolue et laisse la place à une majorité PS-PSC.

Tableau 9 : Evolution comparée des scores de la fédération PRL-FDF-MCC aux élections communales de 1994 et 2000 et aux élections législatives de 1995 et de 1999

PRL-FDF-MCC	1994	1995	1999	2000
Bruxelles	28,3	28,6	26,4	27,7
Saint-Gilles	17,4	22,6	17,0	17,3
Mons	20,1	16,6	18,2	15,8
La Louvière	15,3	16,4	15,5	12,3
Tournai	18,3	21,8	22,7	23,2
Ath	24,5	24,5	20,8	18,5
Mouscron	11,5	14,0	14,9	14,1
Charleroi	11,4	15,3	16,1	16,2
Liège	19,7	24,8	24,3	21,3

A l'examen des performances électorales aux scrutins provinciaux, le tableau est quelque peu différent : dans les cinq provinces wallonnes, la fédération PRL-FDF-MCC augmente ses pourcentages par rapport à l'élection de 1994. L'avancée est tout spécialement nette dans son fief le Brabant wallon (+ 6 points) et dans le Namurois (+ 7 points). En examinant les scores par rapport aux quatre scrutins, il est

intéressant de constater que la fédération PRL-FDF-MCC réalise sa meilleure performance dans l'espace provincial en 2000 dans trois cas sur cinq (Hainaut, Luxembourg et Namur). De même, il semble que dans les provinces du Luxembourg et de Namur, la compétition s'opère surtout entre libéraux et sociaux chrétiens, au bénéfice progressif des premiers. En revanche, dans le Hainaut et dans la province de Liège, les performances libérales ne décollent pas. Les libéraux ne mordent pas ou peu sur l'électorat socialiste et les réseaux sociaux chrétiens – notamment démocrates chrétiens – semblent à même de mieux résister à l'offensive libérale.

Tableau 10 : Evolution comparée des scores de la fédération PRL-FDF-MCC aux élections provinciales de 1994 et 2000 et aux élections législatives de 1995 et de 1999

PRL-FDF-MCC	1994	1995	1999	2000
Brabant wallon	33,7	39,7	36,7	39,5
Hainaut	18,0	19,3	20,6	21,3
Liège	20,8	22,4	24,3	21,6
Luxembourg	30,8	29,1	28,2	32,2
Namur	22,8	25,6	25,4	29,6

Pour la fédération PRL-FDF-MCC, le scrutin communal et provincial est une élection satisfaisante en Wallonie et décevante en région bruxelloise, en dépit des conquêtes d'Anderlecht et de Forest. Les libéraux ont réussi à pénétrer les exécutifs de certaines grandes villes wallonnes, d'où ils étaient singulièrement absents jusqu'alors. Cependant, les performances sont (très) en deçà des attentes de l'appareil de la fédération PRL-FDF-MCC. Cela explique sans doute les réactions rapides et exacerbées au lendemain du scrutin ; notamment le jeu de chaises musicales au gouvernement de la région wallonne (remplacement de Jean-Marie Séverin par Charles Michel), de la Communauté française (remplacement de Corinne De Permentier par Richard Miller), de la région bruxelloise (remplacement de Jacques Simonet par François Xavier de Donnée et d'Eric André par Willem Draps). Plus globalement, le cap que la fédération libérale espérait franchir ne l'a pas été. Aussi a-t-elle lancé un processus de réflexion sur son devenir dans le sens d'une intégration plus poussée sinon d'une fusion entre les trois composantes actuelles et d'éventuels nouveaux venus. Lancé en décembre 2000, le débat animera le PRL, le FDF et le MCC pendant les premiers mois de 2001.

5.3. Le parti social chrétien

Depuis vingt ans, le parti social chrétien a subi une très forte érosion de ses positions au niveau communal. Un nouveau recul était susceptible de mettre en cause sa crédibilité comme parti national. Politiquement, le PSC n'a pas encore trouvé sa place comme formation d'opposition en reconstruction identitaire. Pour tenter de contourner cette difficulté, nombre de sections locales du PSC avaient choisi de ne pas faire référence au label social chrétien. Une nouvelle défaite risquait en outre de poser des

difficultés à la présidente Joëlle Milquet, qui jouait donc une carte importante lors de ce scrutin.

L'examen comparé des résultats aux scrutins communaux de 1994 et de 2000 montre manifestement une nouvelle érosion des positions sociales chrétiennes. Si l'on excepte la situation à Mouscron, où Jean-Pierre Detremmerie a reconquis les pertes qu'ils avaient enregistrées en 1994, le PSC est en recul parfois très sensible comme à Bruxelles (voir *infra*), Mons, Tournai et Ath.

L'examen en perspective nuance le tableau des performances électorales sociales chrétiennes, notamment par rapport à 1999 qui, rappelons-le, avait été un résultat calamiteux pour le PSC. Dans six situations sur neuf, le PSC progresse mais le plus souvent de manière modeste (sauf à Mouscron et à Liège). Dans les trois autres situations, les sociaux chrétiens sont encore en retrait par rapport à 1999 ; en particulier à Charleroi, première ville wallonne, où Jean-Jacques Viseur a le plus grand mal à faire oublier la figure de Philippe Maystadt. De façon plus globale, l'observation des résultats confirme également ce recul vis-à-vis du scrutin de 1994, parfois contredit par la force de certaines personnalités (Gérard Bouffioux à Gembloux, Richard Fournaux à Dinant, André Antoine à Perwez, Pierre Scharff à Virton, Elmar Keutgen à Eupen).

En ce qui concerne ses participations dans les exécutifs communaux, le recul social chrétien est sensible dans les villes : il sort de la majorité à Mons, à Namur, à Bastogne et à Visé par exemple. En revanche, à Liège, l'accord PS-PSC est reconduit, à Arlon, le PSC remplace le PRL aux affaires avec le parti socialiste, et à Gembloux, PSC et Ecolo succèdent à une majorité PS-PRL. Dans les communes plus petites, l'implantation sociale chrétienne reste notable même si dans le Luxembourg aussi, le parti social chrétien a dû abandonner certaines positions historiques.

Tableau 11 : Evolution comparée des scores du PSC
aux élections communales de 1994 et 2000 et aux élections législatives de 1995 et de 1999

PSC	1994	1995	1999	2000
Bruxelles	23,4	10,4	8,3	9,2
Saint-Gilles	6,7	7,2	6,0	6,8
Mons	21,2	17,3	10,4	10,3
La Louvière	14,3	12,0	8,3	13,0
Tournai	23,7	23,2	17,0	18,7
Ath	12,9	11,8	8,1	6,6
Mouscron	34,8	33,4	31,8	38,2
Charleroi	11,6	22,1	12,2	9,6
Liège	21,8	17,9	15,4	19,5

L'examen de la situation à l'échelon des provinces confirme les tendances pointées au niveau communal. Le reflux est généralisé et marquant (moins sept points dans le Brabant wallon, moins quatre dans le Hainaut, moins six dans les provinces liégeoise et namuroise et dans le Luxembourg). Par contre, si on prend comme point de référence la situation en 1999, le contour est plus contrasté. Dans le Brabant wallon et en province

de Liège, il y a encore une petite régression. En revanche dans le Hainaut, et dans les provinces du Luxembourg et de Namur, il y a un redressement limité.

**Tableau 12 : Evolution comparée des scores du PSC
aux élections provinciales de 1994 et 2000 et aux élections législatives de 1995 et de
1999**

PSC	1994	1995	1999	2000
Brabant wallon	20,6	20,8	15,2	13,5
Hainaut	20,2	21,5	14,7	15,8
Liège	21,6	21,9	16,1	15,5
Luxembourg	36,5	32,3	28,5	30,4
Namur	28,7	23,0	19,1	22,7

Le scrutin communal de 2000 marque clairement un nouveau recul social chrétien et une érosion répétée de ses positions au niveau communal. Il n'a pourtant pas été la bérézina que d'aucuns craignaient dans l'appareil du parti. Le parti social chrétien reste un parti qui compte dans l'échiquier politique francophone et national. A la lumière des résultats comparés au niveau provincial, il faut aussi remarquer que le PSC est redevenu le troisième parti wallon. Il a donc suscité des interprétations et des attitudes diverses à l'interne. La performance a été jugée satisfaisant par Joëlle Milquet en prenant comme point d'appui à comparaison le scrutin de 1999 : « Notre critère, c'était 1999. Revenir autour des 20% pour les communales était notre objectif. Il est largement atteint. Pour les provinciales, nous estimions que ce n'était pas l'enjeu. Nous n'avons mis aucun parlementaire sur les listes. Partout on a fait nettement mieux qu'en 1999. On a repris notre troisième place dans toutes les provinces, sauf dans le Brabant wallon. Il n'y a pas de marée verte »⁶. Il a au contraire suscité l'ire de Jean-Pol Poncelet, qui a démissionné de la vice-présidence. 2001 s'ouvre donc pleine d'incertitudes pour les sociaux chrétiens francophones. Le débat avait été contenu en 2000 compte tenu des élections communales du 8 octobre, il devra pleinement s'exprimer en 2001. Le PSC a lancé en les 24 et 25 novembre 2000 ses réflexions identitaires et organisationnelles pour un éventuel redéploiement. En tout état de cause, la prochaine échéance électorale laissera beaucoup moins de doute sur l'interprétation à en donner. On comparera des résultats nécessairement acquis par le dit « nouveau » PSC. Surtout, on prendra appui sur des chiffres qui seront nécessairement bas, dès lors que les sociaux chrétiens ont perdu les dernières élections nationales, régionales, communales et provinciales.

5.4. Ecolo

Pour Ecolo, l'enjeu était de « transformer » l'essai des élections régionales et nationales de juin 1999. Au terme du scrutin communal de 1994, les verts avaient décroché 187 élus et réussi à être présents dans sept majorités communales (Bruxelles, Schaerbeek, Pont-à-Celles, Oupeye, Ecaussines, Rixensart et Ottignies). Ecolo escomptait atteindre 400 élus⁷, augmenter sensiblement le nombre de majorités auxquelles il participait et décrocher son ou ses premiers postes de bourgmestre.

La comparaison des scrutins communaux de 1994 et de 2000 révèle une très forte progression d'Ecolo. Dans huit des neuf communes test, les verts augmentent, de façon parfois sensible, leurs performances électorales (Mons dément ce courant). Nous l'avons vu par ailleurs, l'avancée est la plus nette et la plus homogène dans les communes de la région bruxelloise. Dans les villes hennuyères et liégeoises, la percée est moins marquante. Ecolo y a été confronté à l'implantation forte du parti socialiste et de ses personnalités. Mis en perspective, le tableau est plus nuancé. Dans tous les cas, Ecolo est en retrait par rapport à son résultat électoral de 1999. C'est somme toute normal. Le score de 1999 était exceptionnel, celui de 1994 n'était pas bon et avait même jeté les prémices d'une crise chez Ecolo⁸ et, de manière générale, les performances des verts sont toujours moins bonnes aux scrutins communaux qu'aux élections nationales. L'ampleur de l'écart doit néanmoins être relevée en certaines circonstances : moins cinq points à Mons et à Ath, moins six à La Louvière, moins neuf à Tournai, moins sept à Charleroi et à Liège. L'examen des résultats d'Ecolo à l'échelle wallonne corrobore les tendances évoquées ci-dessus. Il y a le plus souvent une progression par rapport à 1994 mais celle-ci apparaît en deçà des scores obtenus en 1999. Certains résultats méritent d'être relevés : 26,9% à Colfontaine et 18,6% à Neupré alors qu'il n'y avait pas de liste en 1994 ; 14,1% à Courcelles pour une liste conduite par l'ancien bourgmestre socialiste Ernest Glinne, 19,1% à Comblain-au-Pont, ou encore plus de 26% à Ottignies. En termes de participation au pouvoir exécutif communal, outre les onze présences dans les collèges bruxellois, Ecolo a réussi à pénétrer dans plusieurs collèges de villes de moyenne importance : Gembloux, Visé, Perwez, ... et Ottignies, où il conquiert le poste de bourgmestre. Celui sera occupé par l'ancien secrétaire fédéral Jean-Luc Roland. Par ailleurs à Chimay le bourgmestre sera aussi un Ecolo (Paul Colson), de même qu'à Honnelles avec Bruno Deroubaix. Enfin à Villers-le-Bouillet, Brigitte Simal devrait accéder au mayorat à mi-mandat. En revanche, il est renvoyé dans l'opposition à Rixensart et à Pont-à-Celles. On notera qu'il a, à plusieurs reprises, été le pivot pour deux alternatives : une alliance à gauche *versus* une alliance à droite ou une alliance arc-en-ciel *versus* une alliance avec le PSC. Il n'y a clairement pas eu de choix d'ensemble d'Ecolo. Dans le premier cas, il a tantôt choisi la droite, tantôt la gauche. Dans le deuxième, il en est allé de même.

Tableau 13 : Evolution comparée des scores d'Ecolo
aux élections communales de 1994 et 2000 et aux élections législatives de 1995 et de 1999

Ecolo	1994	1995	1999	2000
Bruxelles	7,6	9,3	20,5	17,1
Saint-Gilles	9,2	14,4	26,0	22,8
Mons	10,1	10,2	15,4	9,9
La Louvière	6,7	7,5	13,6	7,1
Tournai	8,0	11,4	21,9	13,0
Ath	0,0	8,1	11,5	6,1
Mouscron	15,1	13,3	21,9	16,6
Charleroi	6,3	8,4	18,4	11,4
Liège	11,1	13,0	22,3	15,4

Le tableau des résultats comparés aux élections provinciales et nationales permet de tirer à peu de choses près les mêmes conclusions que pour le scrutin communal. Par rapport à 1994, Ecolo est nettement au-dessus au scrutin provincial de 2000 : plus cinq points dans le Brabant wallon, plus quatre dans le Hainaut et dans les provinces liégeoise et luxembourgeoise, et plus six dans le Namurois. La tendance est donc homogène. Si on met en relations les scores de 2000 avec ceux de 1999, elle l'est aussi mais dans l'autre sens. Partout Ecolo est en retrait dans une fourchette de moins deux à moins cinq points. Alors qu'en 1999, il était devenu troisième parti dans quatre provinces sur cinq – seul le Luxembourg faisait exception –, il n'est plus la troisième formation que dans le Brabant wallon. Dans les quatre autres provinces, Ecolo est la quatrième formation au terme de cette élection provinciale.

Ecolo a indéniablement réussi les élections communales de 2000. Les choses n'allaient pas de soi. La question d'une éventuelle sanction envers sa participation aux exécutifs fédéral, régional wallon et communautaire était possible surtout compte tenu des limites de son empreinte dans ces gouvernements. Les quatre cents conseillers communaux escomptés ont été atteints et même dépassés. Ecolo a encore élargi sa couverture à l'occasion de cette élection et il est entré dans un nombre substantiel de collèges échevinaux.

Tableau 14 : Evolution comparée des scores d'Ecolo
aux élections provinciales de 1994 et 2000 et aux élections législatives de 1995 et de 1999

Ecolo	1994	1995	1999	2000
Brabant wallon	13,3	13,3	20,8	18,5
Hainaut	9,7	8,8	16,4	13,4
Liège	10,9	11,2	19,5	15,3
Luxembourg	7,4	9,3	17,2	11,9
Namur	9,4	11,4	19,3	15,0

Cela dit, il importe aussi d'observer qu'en Wallonie, sa progression par rapport à 1994 est mesurée et très en deçà de ses résultats dans la région bruxelloise. Les verts sont absents des majorités des grandes villes wallonnes alors qu'ils sont présents dans onze collèges échevinaux bruxellois, dont les plus importants. Par rapport à 1999, la même configuration prévaut. Dans cette comparaison, Ecolo est partout en retrait même s'il l'est sensiblement moins à Bruxelles qu'en région wallonne. Bien sûr, les scrutins ne sont pas les mêmes, leur dynamique aussi et la performance de 1999 était remarquable. Les prochaines échéances électorales seront nécessairement difficiles pour les verts. A l'inverse du parti social chrétien, leurs points de comparaison seront systématiquement élevés. Ecolo a gagné sa dernière élection aux différents échelons : national, régional, européen, communal et provincial.

6. Les partis politiques néerlandophones et les élections communales et provinciales

En Flandre, le scrutin communal devait être examiné à l'aune d'une éventuelle accélération de la recomposition du paysage politique flamand et, nous l'avons analysé d'entrée de jeu, des performances du Vlaams Blok. Dès lors que les principales villes flamandes ne recouvrent pas nécessairement les frontières des cantons électoraux aux élections nationales, nous prendrons deux données référentielles pour l'analyse : la comparaison des résultats aux élections communales de 1994 et de 2000 pour les communes de plus de 30 000 électeurs inscrits et la comparaison longitudinale des élections provinciales de 1994, des scrutins législatifs de 1995 et de 1999, de l'élection provinciale de 2000. Quatorze communes de plus de 30 000 électeurs inscrits sont abordées : Anvers, Malines, Hasselt, Genk, Gand, Saint-Nicolas, Beveren, Derdermonde, Alost, Bruges, Courtrai, Roulers, Ostende et Louvain.

6.1. Le CVP

Pour le CVP, la question était de savoir dans quelle mesure la « digue » communale pourrait tenir. Ce scrutin devait aussi permettre de vérifier l'assertion que répandaient les principales personnalités démocrates chrétiennes flamandes selon laquelle la défaite du 13 juin 1999 était essentiellement due à « l'effet dioxine »⁹. A l'image du PS, cette élection était capitale pour le CVP car son implantation est traditionnellement beaucoup plus impressionnante à l'échelle communale qu'aux autres niveaux¹⁰. Eventuellement sous le coup d'une « dynamique arc-en-ciel » dans la confection des majorités, le CVP devait tenter de faire une performance électorale susceptible de conjurer cette impulsion possible. Le président Stefaan De Clerck avait d'ailleurs demandé à toutes les « locomotives » du parti d'être partie prenante au combat communal.

Les résultats comparés des scrutins communaux de 1994 et 2000 montrent, dans l'ensemble, une érosion des sociaux chrétiens. Dans douze des quatorze communes test, il en retraits par rapport à 1994 – mais parfois de manière insignifiante comme à Genk ou à Roulers. En fait, là où il détenait le mayorat, le retrait est faible ou il y a progrès. Ailleurs, la situation est contrastée : Van Peel a pu limiter les dégâts à Anvers, Luc Van Den Brande a pu opérer une petite progression à Malines, Jef Gabriels a maintenu son score à Genk et Stefaan De Clerck largement à Courtrai. Patrick Moenaert l'a, pour sa part, amélioré à Bruges. En revanche, l'opposition dans les communes ne profite pas au CVP qui a du mal à exister dans cette configuration ou dans une situation où il n'est pas le partenaire dominant de la majorité. En dépit de la présence de l'ancien président Johan Van Hecke, le CVP a encore enregistré un recul à Ostende. De même, l'ancien ministre de la Justice Tony Van Parijs n'a pu enrayer le déclin démocrate chrétien à Gand.

Si l'on analyse les performances du CVP à l'échelle de la Flandre, les mêmes constatations s'imposent. Très fréquemment, les bourgmestres CVP maintiennent voire améliorent des positions, même s'il y a des exceptions. En revanche, lorsqu'il est dans l'opposition communale, le CVP subit souvent des reculs – Lokeren, Tongres,

Saint-Trond. Les reconquêtes sont donc peu nombreuses. La situation à Vilvorde où Jean-Luc Dehaene est devenu bourgmestre est, de ce point de vue, exceptionnelle.

Tableau 15 : Evolution comparée des scores du CVP aux élections communales de 1994 et 2000

CVP	1994	2000	1994	2000	
Anvers	12,00	11,12	Dendermonde	31,45	25,19
Malines	19,96	22,15	Alost	23,17	20,98
Hasselt	33,38	21,34	Bruges	33,55	35,97
Genk	46,92	46,01	Courtrai	48,49	45,07
Gand	21,56	17,93	Roulers	37,88	37,55
Saint-Nicolas	31,18	23,10	Ostende	19,54	15,43
Beveren	44,75	39,20	Louvain	26,77	22,73

L'examen parallèle des performances électorales aux élections provinciales de 1994 et 2000 corrobore le recul social chrétien. Dans toutes les provinces flamandes, le CVP chute : moins trois points en Flandre occidentale, moins quatre à Anvers, dans le Brabant flamand et dans le Limbourg, et moins cinq en Flandre orientale. Par contre, si on se réfère aux résultats de 1999, on constate que le CVP est systématiquement au-dessus des scores réalisés au scrutin national de 1999, dans une fourchette entre trois et cinq points.

Tableau 16 : Evolution comparée des scores du CVP aux élections provinciales de 1994 et 2000 et aux élections législatives de 1995 et de 1999

CVP	1994	1995	1999	2000
Anvers	27,2	25,1	20,2	23,3
Limbourg	33,5	30,1	23,7	29,7
Flandre orientale	30,4	27,7	21,6	25,7
Flandre occidentale	36,9	31,3	28,2	33,6
Brabant flamand	27,7	23,5	18,5	23,9

Pour le CVP, il n'y a pas eu à, proprement parler, d'effet boule de neige par rapport au très médiocre résultat de 1999. Toutefois, les scores confirment la difficulté structurelle des sociaux chrétiens à prétendre incarner la force politique dominante de Flandre. La résistance à l'échelle des communes est correcte dans l'ensemble mais toute position perdue l'est, dans la plupart des cas, pour de bon. A terme, bien évidemment, cette constatation est porteuse de menace existentielle. A l'image du PSC, le CVP avait attendu le scrutin communal pour débattre du devenir du parti. 2001 devrait aussi être pour le CVP une année charnière en termes de redéfinition identitaire et programmatique. Tel est d'ailleurs le sens des propos de son président au lendemain du scrutin : « Nous sommes incontestablement le plus grand parti de Flandre et nous disposons d'une assise suffisante : plus de la moitié des bourgmestres sont CVP et nous participons à deux tiers des majorités. La confiance est là. C'est donc le bon moment de

s'atteler au renouveau »¹¹.

6.2. Le VLD

Le VLD comptait jouir, aux scrutins communal et provincial, de sa visibilité extraordinaire dans les exécutifs fédéral et régional flamand. En ayant le poste de Premier ministre en la personne de Guy Verhofstadt et de Ministre-président de la région flamande en la personne de Patrick Dewael, les libéraux flamands avaient beaucoup d'atouts dans leur jeu. Dans leur compétition avec le CVP pour le titre de premier parti de Flandre, le VLD escomptait donc marquer des points importants.

A l'examen de nos quatorze communes test, le VLD apparaît dans un *trend* ascendant. Il est en progression, parfois notable, dans huit communes et dans les six autres, il stagne ou il se tasse très légèrement. Pour autant, on ne peut pas parler d'une déferlante bleue. Les libéraux sont souvent confrontés aux poids de personnalités emblématiques soit socialistes, soit démocrates chrétiens. En dépit d'une avancée de six points, Rik Daems a été loin de menacer Louis Tobback pour le mayorat de Louvain. De même, malgré tous ses efforts, Leo Delwaide n'a pu ravir le mayorat à la socialiste Leona Detière dans la ville d'Anvers.

En Flandre, l'avancée libérale est fréquente mais généralement pas au point de briser la force du CVP ou, de manière moins fréquente, du SP, notamment dans les communes péri-urbaines. Notons toutefois, la conquête de la ville de Malines au profit du jeune député Bart Somers, l'une des étoiles montantes du parti. Soulignons aussi la bonne prestation du VLD dans les villes intermédiaires dont il détenait le mayorat à l'image de Patrick Dewael à Tongres ou Filip Antheunis à Lokeren.

Tableau 17 : Evolution comparée des scores du VLD aux élections communales de 1994 et 2000

VLD	1994	2000		1994	2000
Anvers	11,99	16,65	Dendermonde	12,29	18,41
Malines	15,35	20,00	Alost	31,24	30,68
Hasselt	14,56	14,49	Bruges	14,46	16,99
Genk	10,36	14,36	Courtrai	15,12	14,83
Gand	21,72	21,03	Roulers	20,91	20,33
Saint-Nicolas	11,58	13,55	Ostende	18,18	19,71
Beveren	12,00	12,00	Louvain	12,19	18,88

Sans surprise, le tableau des performances aux élections provinciales de 1994 et de 2000 témoigne-t-il du vent ascendant libéral. Dans toutes les provinces, le VLD est en augmentation de trois à cinq points selon les cas. Il y agrège désormais au minimum un cinquième de l'électorat. Comparé à 1999, la prouesse reste notable puisqu'il progresse dans trois cas sur cinq. Dans le Limbourg et en Flandre occidentale, son tassement est par ailleurs minime.

Le VLD prouvé à ces élections communales et provinciales que sa progression régulière depuis cinq ans aux échelons nationaux s'opérait aussi à ces niveaux, même

s'il n'a pu supplanter le CVP comme certains libéraux en avaient l'ambition. En termes politiques, ses entrées dans les collèges échevinaux restent sans doute encore en deçà de ses espérances dans la mesure où, comme nous l'avons souligné, il reste malgré tout confronté à la force du CVP dans les communes de moyenne importance.

Tableau 18 : Evolution comparée des scores du VLD
aux élections provinciales de 1994 et 2000 et aux élections législatives de 1995 et de 1999

VLD	1944	1995	1999	2000
Anvers	14,9	16,7	19,9	20,7
Limbourg	19,0	20,8	22,2	21,6
Flandre orientale	22,9	24,6	25,7	27,2
Flandre occidentale	17,9	21,8	21,4	20,6
Brabant flamand	19,9	21,5	23,9	24,6

6.3. Le SP

Du point de vue de la cohésion de l'exécutif fédéral, le SP était sans doute la formation qu'il fallait examiner avec le plus d'attention dans ces scrutins. Les socialistes flamands avaient fait un score historiquement faible (16%) lors des élections nationales et régionales du 13 juin 1999. L'arrivée à leur tête de Patrick Janssens n'avait pas créé l'élan et la dynamique escomptés. Le SP jouait donc gros en termes de postes clés. Ils détenaient en effet certains des mayorats les plus importants : Gand, Anvers, Hasselt, Ostende, Malines pour ne citer que ces exemples. La perte de ces villes était susceptible d'entraîner une réaction forte dans les rangs socialistes. Le ministre flamand Steve Stevaert ne déclarait-il pas avant l'élection : « Un SP à 15%, cela ne peut plus durer »¹².

Dans nos quatorze communes test, il n'y a pas de tendance homogène : là où la liste socialiste était conduite ou poussée par une personnalité marquante, elle a le plus souvent progressé y compris de manière notable : Freddy Willockx à Saint-Nicolas, Steve Stevaert à Hasselt, Frank Beke à Gand et Jean Vandecasteele à Ostende où la liste était par ailleurs poussée par Johan Vande Lanotte. Mais il y a aussi des reculs très marquants : Le SP et Leona Detiège régressent encore à Anvers, Louis Tobback sauve les meubles à Louvain mais perd neuf points, le SP et le bourgmestre Geert Bervoets reculent de cinq points à Malines, le ministre régional flamand Renaat Landuyt fait un flop à Bruges où il brigait pourtant le mayorat, ...

Le paysage est donc contrasté. Il l'est de manière plus générale en Flandre où certains progrès – Ludwig Vandenhove à Saint-Trond, Louis Vanvelthoven à Lommel ou Guy Vrijs à Beringen – côtoient des chutes sensibles – Beveren,... – et l'entrée en marginalité des socialistes flamands dans certains espaces. Le plus souvent, les socialistes flamands ont conservé les principales positions de pouvoir qu'ils avaient. Mais dans les communes où ils sont moins implantés ou dans l'opposition, ils sont très fréquemment en position très difficile.

Tableau 19 : Evolution comparée des scores du SP aux élections communales de 1994 et 2000

SP	1994	2000	1994	2000
Anvers	20,46	19,49	Dendermonde	45,80
Malines	20,37	16,60	Alost	24,27
Hasselt	33,66	44,00	Bruges	27,00
Genk	14,96	16,04	Courtrai	13,36
Gand	21,81	25,07	Roulers	20,07
Saint-Nicolas	25,80	27,29	Ostende	24,47
Beveren	11,70	9,51	Louvain	40,50

La comparaison des scrutins provinciaux de 1994 et 2000 témoigne de l'érosion électorale des socialistes flamands. A l'exception du Limbourg, qui est devenu leur « bastion », le SP est partout en recul. Ses performances à Anvers sont particulièrement médiocres. Si on prend comme référence l'élection de 1999, qui avait un véritable fiasco pour les socialistes flamands, on note dans quatre cas sur cinq une avancée minimale – à l'exception du Limbourg où le SP gagne six points.

Tableau 20 : Evolution comparée des scores du SP aux élections provinciales de 1994 et 2000 et aux élections législatives de 1995 et de 1999

SP	1994	1995	1999	2000
Anvers	16,2	18,2	12,8	13,9
Limbourg	23,2	22,8	18,9	24,3
Flandre orientale	17,0	18,1	14,2	14,8
Flandre occidentale	19,4	23,3	19,2	18,8
Brabant flamand	16,7	18,9	11,8	14,2

Le SP n'a pas vécu l'élection cataclysmique qu'il redoutait. Le parti a été partiellement sauvé par un certain nombre de ses personnalités et de ses notables. Mais il n'est pas sorti de sa position extrêmement fragile. La reconquête progressive annoncée par Patrick Janssens lors de son intronisation – plus dix points en trois élections – n'est pas encore effective. Plus inquiétante est sans doute l'évanescence voire parfois la disparition du parti dans un nombre appréciable de communes. Dans cette formation politique aussi, l'année 2001 sera l'objet de vastes discussions de nature idéologique et organisationnelle.

6.4. Agalev

Agalev se présentait au scrutin communal avec l'espoir de capitaliser le courant ascendant qui l'avait fait progresser aux élections nationale et régionale de 1999 – bien que dans une mesure nettement plus faible qu'Ecolo. Il espérait aussi profiter de ses participations aux exécutifs fédéral et régional flamand. Les verts flamands comptaient de la sorte sortir de la fourchette 7-10% auxquels ils sont souvent restés confinés.

Agalev a raté son parti. Les quatorze communes test en témoignent. Par rapport au scrutin communal de 1994, il n'a pas décollé. Dans six cas, il est même en recul avec en point de mire Anvers où il fondait pourtant beaucoup d'espoirs. Si l'on excepte la ville de Louvain, il n'a connu aucune avancée notable. De manière plus globale, les verts flamands ont amélioré leur couverture sur le territoire flamand mais là où ils étaient présents, ils ont le plus souvent stagné. Le jeu à cinq dans le paysage politique flamand et la progression du Vlaams Blok leur a permis d'entrer dans un certain nombre d'exécutifs et de conquérir un deuxième mayorat – à Mortsels au profit d'Ingrid Pira – mais ce n'est qu'une mince consolation.

L'examen des scores aux élections provinciales ne fait que corroborer la tendance observée à l'échelon municipal. Par rapport à 1994, les progressions sont infinitésimales et les verts enregistrent des pertes à Anvers et dans le Limbourg. Par rapport à 1999, le reflux est sérieux : les verts reviennent dans quatre configurations sur cinq à la fourchette 7-10% dont ils espéraient tant sortir de manière structurelle.

Tableau 21 : Evolution comparée des scores d'Agalev aux élections communales de 1994 et 2000

Agalev	1994	2000	1994	2000	
Anvers	13,04	11,07	Dendermonde	3,06	5,53
Malines	8,01	8,71	Alost	5,01	6,67
Hasselt	7,18	7,44	Bruges	7,57	8,35
Genk	7,46	5,63	Courtrai	8,48	7,42
Gand	9,79	9,11	Roulers	6,94	9,24
Saint-Nicolas	5,78	6,68	Ostende	4,74	4,51
Beveren	8,68	8,00	Louvain	9,31	13,90

Politiquement, le scrutin communal est un échec pour Agalev. Les objectifs fixés par la direction du parti n'ont pas été atteints : la progression de 1999 n'a pas eu d'impact à cette élection tout comme la participation au pouvoir. Pire, dans nombre de communes et non des moindres, les verts flamands reculent par rapport à 1994. En revanche, au plan des exécutifs, les verts ont pu entrer dans certains collèges en raison de leur fonction pivotale à certains moments. Cependant, pour la direction du parti, cette piètre performance ne peut manquer d'interpeller.

Tableau 22 : Evolution comparée des scores d'Agalev aux élections provinciales de 1994 et 2000 et aux élections législatives de 1995 et de 1999

Agalev	1994	1995	1999	2000
Anvers	11,7	9,3	12,9	11,3
Limbourg	6,4	5,7	10,0	5,7
Flandre orientale	9,0	6,7	11,1	9,5
Flandre occidentale	7,8	5,8	9,4	7,9
Brabant flamand	8,6	5,9	10,4	9,7

6.5. La Volksunie

Dès avant les élections, on savait que la Volksunie appréhendait le scrutin. Chaque participation au pouvoir du parti avait engendré des reculs. En outre, le choix du président en janvier 2000 avait été l'objet d'une lutte tumultueuse entre l'aile de centre-gauche du parti représentée par Patrick Vankrunkelsven et l'aile de centre-droit, incarnée par Geert Bourgeois, ce dernier l'emportant finalement.

L'élection communale a confirmé les craintes du personnel dirigeant du parti. Dans le meilleur des cas, la Volksunie se situe au même niveau qu'en 1994. Le plus souvent, elle en retrait à un étiage qui pose le problème de sa légitimité et de sa crédibilité politiques. En Flandre, elle a en plusieurs circonstances perdu le ou les derniers conseillers communaux qu'elle conservait. Certes certaines de ses personnalités ont réussi à maintenir le parti dans leur commune comme le bourgmestre Kris Van Dijck à Dessel ou Patrick Vankrunkelsven à Laakdal mais ce n'est pas automatique. Ainsi, le ministre régional flamand Johan Sauwens perd douze points à Bilzen. Aussi, la Volksunie a-t-elle été en position difficile pour d'éventuelles participations aux exécutifs communaux. De ce point de vue, la situation à Anvers est emblématique. Avec un élu, le parti régionaliste flamand a été évincé de la majorité.

Tableau 23 : Evolution comparée des scores de la Volksunie aux élections communales de 1994 et 2000

VU-ID	1994	2000		1994	2000
Anvers	3,11	3,11	Dendermonde		0,00
Malines	4,37	4,70	Alost	6,50	6,88
Hasselt	4,75	3,03	Bruges	4,21	3,67
Genk	3,99	4,28	Courtrai	4,56	6,00
Gand	7,68	3,97	Roulers		7,35
Saint-Nicolas		8,19	Ostende	5,64	4,89
Beveren	11,13	10,00	Louvain	3,52	4,43

Tableau 24 : Evolution comparée des scores de la Volksunie aux élections provinciales de 1994 et 2000 et aux élections législatives de 1995 et de 1999

Volksunie	1994	1995	1999	2000
Anvers	5,6	6,9	9,2	6,0
Limbourg	7,8	7,9	9,3	6,0
Flandre orientale	6,6	7,7	8,6	6,3
Flandre occidentale	6,7	7,0	8,2	6,7
Brabant flamand	6,8	7,7	8,7	6,7

Sans surprise, le tableau des résultats aux élections provinciales est à l'avenant. La Volksunie se situe au niveau des piètres performances de 1994 – parfois même au-dessous –, qui avaient conduit nombre d'acteurs et d'observateurs à prédire sa

disparition. Bien évidemment par rapport à l'élection nationale de 1999, la Volksunie est très en deçà des scores engrangés à cette occasion (de l'ordre de deux à trois points sur un total pourtant déjà peu élevé).

Cet échec non contesté a immédiatement entraîné une crise dans les rangs de la Volksunie ; à tel point que l'on a pu croire le parti en voie d'éclatement. Les protagonistes ont finalement arrêté la spirale de leur querelle lors du Conseil général du parti le 18 novembre 2000 mais le problème politique demeure : y a-t-il encore un espace politique pour la Volksunie dans le paysage politique flamand ? Ou pour élargir le propos, dans une comparaison avec les performances du FDF, y a-t-il encore un espace politique pour les partis régionalistes dans la Belgique fédérale ?

Il n'y a pas de réponse définitive à cette question mais il faut cependant constater que le FDF et la Volksunie ont parfois sauvé la mise lors des scrutins récents grâce à un cartel électoral avec les libéraux. Au FDF, la stratégie de la fédération a été acceptée parce que l'aile gauche du parti l'avait quitté dans les années quatre-vingt. Dans la Volksunie, ce n'est pas (encore) le cas. En tout état de cause, la marge de manœuvre de Geert Bourgeois est particulièrement étriquée.

¹ Sur cette problématique, voir Emmanuelle Dardenne, « Entre réalités et idéalisme européens : le compromis belge », in Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, Paul Magnette (eds), *Gouverner la Belgique. Clivages et compromis dans une société complexe*, Paris, Presses universitaires de France, 1999 et Pascal Delwit, « La Belgique et l'Union européenne », in Bruno Cautrès, Dominique Reynié (eds), *L'opinion européenne. 2001*, Paris, Presses de sciences po.

² Nous renvoyons notamment à la série d'articles réalisée par le quotidien *Le Soir* au mois d'août 2000.

³ Pour le détail, je renvoie à mon article : « Electeurs et militants. Des profils incertains », in Hugues Le Paige (ed.), *Le désarroi démocratique. L'extrême droite en Belgique*, Bruxelles, Labor, 1995.

⁴ Il y a par exemple eu deux élections nationales entre-temps.

⁵ Saint-Gilles est un cas particulier dans la mesure où l'élection a été réorganisée en 1995 suite à des fraudes commises par le Front national dans la collecte de signatures.

⁶ *Le Soir*, 9 octobre 2000.

⁷ *Le Soir*, 28 juin 2000.

⁸ Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, *Ecolo, les verts en politique*, Bruxelles, De Boeck-Université, 1996.

⁹ « Si le CVP s'est retrouvé dans l'opposition, je persiste à croire que c'est à cause de la crise de la dioxine » affirmait encore Herman Van Rompuy peu avant le scrutin.

La Libre Belgique, 6 juin 2000.

¹⁰ Voir Lieven De Winter, « Le CVP : entre gestion et conviction », in Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1997 (2^e édition)

¹¹ *Le Soir*, 20 novembre 2000.

¹² *La Libre Belgique*, 25 juin 2000.